
Séance du lundi 05 décembre 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 28/11/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENALA, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Guy BOURDON, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents: Sylvain RIVIER

Objet: SYADEN convention Diagnostic en Eclairage Public - DE_2022_847

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les termes de la délibération n°DE-2022-841 concernant la demande de subvention auprès du SYADEN pour de la réhabilitation de l'éclairage public, et l'intérêt de s'engager dans une démarche d'économie d'énergie en faveur du patrimoine portant sur l'éclairage public de la commune. Après accord par le syndicat, de notre demande il est demandé à la commune de définir avec précision le ou les secteurs concernés avec des noms de rues.

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la zone de travaux et propose les rues suivantes: **Avenue de Carcassonne / Rue du Cinsault / Rue du Carignan / Avenue du Minervo**

Le SYADEN propose un service de Diagnostic en éclairage public pilote dont les modalités ont été fixées par délibération n°2021-84 du Comité Syndical, en date du 05 octobre 2021.

Cette étude a 3 objectifs principaux :

- 1/ la réalisation d'un inventaire technique détaillé sur tous les équipements d'éclairage public de la commune qui prend en compte l'aspect sécurité tant pour les usagers que les intervenants techniques ;
- 2/ l'intégration des données de l'inventaire dans un SIG (Système d'Information Géographique) ;
- 3/ être un outil fiable d'aide à la décision pour la commune : elle doit conduire à la proposition d'un schéma directeur d'optimisation et d'amélioration de son éclairage public et inscrit dans une démarche globale de développement durable.

Cette mission donnera lieu à la signature d'une convention d'engagement entre la commune et le SYADEN.

Le Conseil Municipal, Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'adhésion à la prestation de diagnostic en éclairage public du SYADEN ;
- **APPROUVE** la zone de travaux proposée par Madame Le Maire

- **DESIGNE** Monsieur Alexandre PACHOUTINSKY en qualité de référent de la commune pour le suivi de la mission diagnostic en éclairage public ;
- **AUTORISE** le SYADEN à accéder à l'ensemble des données de facturations et de consommations des différents comptages liés à l'éclairage public.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 28 novembre 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke at the bottom, likely representing the name Béatrice Bort.